



# Journée Outre-mer Lundi 19 Novembre 2012

Lieu : Hôtel de Ville de Paris - 3 rue Lobau – 75004 PARIS

Prière de conserver votre carte d'accès nominative toute la journée  
pour l'entrée à la mairie de Paris et pour l'entrée au ministère des Outre-mer

**08h00** Accueil à la Mairie de Paris

**09H30** **OUVERTURE DE LA JOURNEE**

- **Bertrand DELANOE, Maire de Paris**
- **Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France**
- **Victorin LUREL, Ministre des Outre-mer**

**10H00 – 10H45** **INTERVENTION DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES DE MAIRES**

- **Ghislaine ARLIE**, Présidente de l'Association française des Maires de Nouvelle-Calédonie
- **Maurice BONTE**, Président de l'association des maires de la Martinique
- **Ibrahim-Amedi BOINAHERY**, Président de l'Association des Maires de Mayotte
- **Teriitepaiatua MAIHI**, Président du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française
- **René NOEL**, Président de l'Association des Maires de Guadeloupe
- **Roland ROBERT**, Président de l'Association des Maires du département de La Réunion.
- **Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC**, Président de l'Association des Maires de Guyane.

**10H45 – 13H00** **TABLE RONDE 1 : L'EMPLOI AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DES DEPARTEMENTS ET DES COLLECTIVITES D'OUTRE-MER ?**

**PROBLEMATIQUE :**

La situation de l'emploi en Outre-mer est très dégradée, en particulier pour les jeunes, et les dispositifs de contrats aidés y sont particulièrement utiles. L'annonce de 40 000 nouveaux CAE et de 100 000 emplois d'avenir pose la question de leur répartition sur le territoire national et notamment de l'enveloppe qui sera dévolue aux départements d'Outre-Mer.

Elle soulève aussi la question des moyens qui seront donnés pour accompagner ces emplois. Les missions locales auront à développer leurs interventions pour suivre le jeune ayant conclu un emploi d'avenir et à s'assurer qu'il bénéficie d'une formation. Quels seront les moyens supplémentaires qui leur seront dévolus pour effectuer ce travail de suivi? Vers quelles formations les jeunes seront-ils orientés ?

Le passeport mobilité études et formation professionnelle participe à l'aide apportée à l'emploi des jeunes. Comment trouve-t-il à s'appliquer dans les différents départements et quelle est son efficacité ?

Animée par **Roland ROBERT**, maire de La Possession, président de l'association des maires du département de La Réunion, et **Jean-Pierre-Théodore ROUMILLAC**, maire de Matoury, président de l'association des maires de Guyane.

Avec la participation de **Emmanuelle WARGON**, Déléguée Générale de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) ; **Patrick MASCLET**, maire d'ARLEUX (Nord), président de la cohésion sociale de l'AMF, **Yolaine COSTES**, Vice-Présidente de la Région Réunion, déléguée à la continuité territoriale, à la mobilité; **Maurice GIRONCEL**, maire de Sainte-Suzanne (Réunion), **Jean-Michel LOUTOBY**, Directeur de la Mission Locale Nord-Martinique.

**13h00 - 14h15 : Déjeuner - Buffet**

**14h15 – 15h30 : TABLE RONDE 2 : Les communes et communautés d’Outre-mer face à la crise financière**

Problématique :

Les collectivités ultramarines semblent un peu moins frappées par les difficultés d’accès au crédit que leurs homologues de métropole. L’Agence française de développement (AFD) remplit une mission de soutien au développement économique et social en outre-mer. Cette aide prend la forme d’un prêt bonifié permettant de financer les investissements des collectivités. Elle permet à celles-ci d’accéder, chaque année, à quelque 350 millions d’euros de financements.

Toutefois, la situation financière des collectivités d’outre-mer reste fragile. Elles ont en effet des charges salariales très lourdes, notamment en raison du rôle d’amortisseur social que jouent les collectivités, dans des régions durement frappées par le chômage. Quel panorama des finances communales peut-on dresser aujourd’hui et quelles réponses à apporter ? (dispositif Cocarde, péréquation, ressources fiscales...). Quels sont les effets de la crise financière et leurs conséquences sur l’accès au crédit pour les collectivités d’outre-mer ?

Animée par **Maurice BONTE**, maire de l’Ajoupa Bouillon, président de l’association des maires de Martinique, et **René NOEL**, maire de La Désirade, président de l’association des maires de Guadeloupe

Avec la participation de **Philippe LAURENT**, maire de Sceaux (Hauts-de-Seine), président de la commission des finances de l’AMF, **Patrick LEBRETON**, maire de Saint-Joseph (La Réunion) et Président de la CINOR, **Nestor RADJOU**, représentant de l’association des maires de Guyane, **Claude GIRAULT**, Délégué Général adjoint de la DEGEOM, **Pascal PACAUT**, directeur du Département Outre-mer de l’Agence Française de Développement.

**15h30- 17h00 : TABLE RONDE 3 : La gestion des déchets en Outre-mer**

Problématique :

La mise en œuvre de la politique nationale de gestion des déchets se heurte à des contraintes spécifiques en outre-mer, qui nécessitent une adaptation des outils et des dispositifs. Deux problèmes essentiels se posent aujourd’hui :

- le développement de filières de recyclage dans des conditions d’éloignement qui limitent l’efficacité des dispositifs nationaux ; il est donc impératif de développer des capacités locales de recyclage ; par ailleurs, face aux besoins de financement des équipements de collecte sélective, les pouvoirs publics ont ouvert, dans les départements d’outre-mer, la possibilité, d’une prise en charge de la collecte et du recyclage des déchets d’emballages directement par Eco-Emballages ; une première expérimentation de ce type est en cours à Mayotte ;

- la fermeture des installations de traitement de déchets non conformes aux normes européennes implique la recherche et la mise en œuvre de nouveaux équipements ; leur implantation, les organisations juridiques à mettre en place, le choix des techniques pertinentes, la recherche de partenaires industriels et l'accès aux financements nécessaires impliquent une forte motivation des élus, une coopération de toutes les collectivités et une participation des entreprises.

Animée par **Ghislaine ARLIE**, maire de Farino, présidente de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie et **Ibrahim-Amedi BOINAHERY**, maire de Tsingoni, président de l'association des maires de Mayotte

Avec la participation d'un élu métropolitain, **Michel FONTAINE**, maire de Saint-Pierre (Réunion) et Président de la CIVIS, **Michel RINCON**, Président du SICTOM et adjoint au maire des Abymes (Guadeloupe), **Pierre SAMOT**, maire du Lamentin (Martinique) et Président de la CACEM, **Georges PUCHON**, adjoint au Maire de Pirae (Polynésie Française), **Patrick PLUMAIN**, adjoint au chef du département de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables de la Délégation Générale de l'Outre-mer, **Michel COLIN**, adjoint au chef du bureau de la qualité écologique des produits – Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, **Eric BRAC DE LA PERRIERE** – Directeur général d'Eco-Emballages

-----

**17H00 :** INTERVENTION DE FRANÇOIS HOLLANDE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

**18H30 :** RECEPTION DES MAIRES D'OUTRE-MER PAR DE VICTORIEN LUREL, MINISTRE DES OUTRE-MER

---

**Les différents débats seront animés par Jean DUMONTEIL**

*Programme arrêté à la date du 7 novembre 2012 et susceptible de modifications*